

Braccio, Nadia

De: Denise Perreault [denisperreault7@live.ca]
Envoyé: 20 janvier 2014 16:30
À: Greffe
Cc: basses-laurentides-refuse@videotron.ca; Hélène Durocher; carole dozois; Silvy Joncas
Objet: À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.

à l'attention de Madame Louise Pelletier.

Bonjour,

Je tiens à vous faire par de mon expérience. J'habite en copropriété et j'ai les 3 compteurs électriques rattachés à mon unité. Mes voisins et moi-même avons envoyé une première lettre recommandée en date du 4 novembre 2013 à M. Daniel Richard avec copie conforme à Mme Martine Ouellet, ministre de l'énergie et des ressources naturelles et M. Claude Cousineau, député de la circonscription de Bertrand pour leur signaler notre refus du compteur intelligent de première et/ou de deuxième génération.

Suite à la réponse d'Hydro-Québec en date du 9 novembre, une deuxième lettre recommandée a été envoyée en date du 15 novembre 2013 réitérant notre refus.

J'ai également collé l'affiche de REFUS sur les compteurs électriques et je les ai entourés d'un treillis. Une de mes voisines avait également installé l'affiche dans sa fenêtre de cuisine.

Le 9 janvier dernier, à mon retour à la maison, j'ai eu la mauvaise surprise de trouver l'installateur de Capgemini en train d'installer le 3e compteur. Il m'a dit qu'il avait les instructions de ne pas tenir compte des affiches installées 'car certaines municipalités en mettent partout'. Il m'a également dit que le voisin d'à côté l'avait autorisé, ce qui s'est révélé faux par la suite. Il avait enlevé le treillis afin d'installer les compteurs intelligents ce que je considère comme une violation de domicile.

J'ai téléphoné à Capgemini pour compléter une demande de retrait mais devant les frais que ceci va engendrer pour finir avec un compteur de 1ère génération qui est à radio-fréquences également, j'ai laissé tomber.

3 jours plus tard, j'ai commencé à avoir des cillements d'oreilles qui m'empêchent de dormir la nuit. Je suis aux pilules pour dormir depuis ce temps.

J'essaie de trouver des solutions telles: faire évaluer le niveau de radiofréquences chez moi (\$600); éliminer tous les appareils qui contribuent au niveau de radiofréquence; faire éloigner les compteurs de la maison (environ \$3000) et si tout ça ne marche pas, je devrai vendre.

Qualité de vie diminuée, sensation de m'être fait avoir et d'impuissance. J'espère que mon témoignage servira à quelque chose.

Merci de prendre action!

Denise Perreault, inf/rn
Associée de Recherche Clinique
Clinical Research Associate
Bureau/Office: 450-227-6579
Fax/Télécopieur: 450-227-4763
deniseperreault7@live.ca